

De : Olivier Guerin <olivier.guerin@legalys.org>

Envoyé : dimanche 22 février 2026 09:55

À : accueil@greffe-tc-saint-pierre.fr

Cc : Patricia NATAN <patricia.natan@legalys.org>

Objet : Dossier HOLTOM 514 098 516 Liasse G 9742 9809226 Modification - réclamation à l'attention de Madame la Greffière en Chef

Importance : Haute

Critère de diffusion : Confidentiel (**version publique**)

Madame la Greffière en Chef, Chère Madame,

J'espère que vous allez bien.

J'ai déposé une formalité de réduction de capital le 9 décembre 2025 et j'ai pris ce point de départ pour le délai de 20 jours d'opposition des créanciers.....

Il me semble que je n'ai pas commis d'erreur matérielle en indiquant dans ma décision du Président (jointe) la date du 9 décembre 2025 comme point de départ du délai de 20 jours.

Je vous serais extrêmement reconnaissante de revoir votre réclamation.....

Avec mes sentiments les plus respectueux et dévoués, votre bien dévoué,

Olivier GUERIN-GARNIER

Attorney at Law (Paris Bar – France) Foreign Lawyer (Mauritius)
11, Boulevard de Sébastopol – 75001 PARIS (FRANCE)

27, Pope Hennessy Street, Hennessy Court 12th Floor – PORT LOUIS (MAURITIUS)
128, rue Roland Garros – 97400 SAINT DENIS (LA REUNION)

M : + 230 5975 1933

E : olivier.guerin@legalys.org - W : www.legalys.org



Registered Foreign Law Firm under Law Practionner's Act 1984

